OUEST France

Justice et Liberté

JOURNAL RÉPUBLICAIN DU MATIN

Jeudi 9 Août 1945

BRETAGNE NORMANDIE MAINE ANJOU POITOU

DIRECTEUR : Paul HUTIN-DESGRÉES

DEUXIÈME ANNÉE. — N° 306 • Rue du Pré-Botté. — RENNES (Ille-et-Vilaine). — Téléphone : 36-71 et la suite • PRIX : 2 FRANCS

St NAZAIRE

Rédaction et publicité d' « Ouest-France » : avenue de Paris, Hôtel Continental (tél. 25-13)

ORDRE DU JOUR DU MEETING DES RÉFUGIÉS

Les ouvriers, ménagères, commerçants, artisans, réunis à La Baule le dimanche 4 août 1945, après avoir entendu les explications données sur les problèmes l'heure, ont voté l'ordre du suivant :

...vement. — 1° recensement fait et incomplet; 2° ...ntièrement le recense- tous les logements et ...occupants, et expulser ...x qui n'ont pas le ...ésider dans la zone ré- ...réviser toutes les af- ...faites à ce jour; 4° ...n un lieu public un ...natif des personnes ... le nom et l'adresse ...cté et le nombre

... — A) *Lait* : ...nte, mauvaise ...*nde* : que le ... soit retiré à ...qu'à son gen- ... M. Brandt ...nterné pour ...n, M. Jour- ...rement tra- ... Supprimer ... Exiger une ...vache de ...agner le ...atrôleur, ...à toutes ...n. ... suppri- ...ttemen- ...ative ...par

constitués, afin de faire régulièrement des distributions pour la cuisine et ne pas être surpris à l'approche de l'hiver par le manque de chauffage.

Conclusions. — On demande que le personnel actuellement chargé du ravitaillement soit remplacé par des gens énergiques, auxquels on laisserait l'initiative, jeunes autant que possible, et n'ayant aucune attache avec le gouvernement de Vichy, responsables devant une Commission de vigilance des consommateurs nommée par le préfet, sur une proposition des organisations syndicales, de résistance, des producteurs et des réfugiés.

Transports. — Insuffisants sur la côte.

A) *Train ouvrier* : pas assez de wagons. Il manque autant de places qu'il y en a d'occupées.

B) *Transport par cars* : plus qu'insuffisants. Des quantités d'ouvriers restent dans les campagnes faute de transports. Il manque de voitures et il y en a d'immobilisées dans les garages militaires. Il manque de pneus et d'essence. En retirer aux militaires et aux particuliers qui roulent sans permis.

Dans les directions où il y a des cars, il n'y en a souvent qu'un, de telle sorte que s'il y a une panne, les ouvriers perdent leur journée ou ne peuvent rentrer chez eux.

Conclusions : doubler le train ouvrier. Réquisitionner tous les moyens de transports automobiles et fixer des prix accessibles. Prix actuels : La Turballe-Nazaire, 900 fr. par mois.

Chemins de fer du Morbihan. Que les tarifs soient ceux de ...N.C.F. D'autant plus que ...mpagnie reçoit une allocation du département et paie ...ouvriers moins cher que la ...C.F.

LA BAULE

En souvenir de J. Neyman fusillé le 2 septembre 1944

Jean Neyman, professeur de physique, chimie, mathématique au Lycée de Saint-Etienne, refusa dès son retour de captivité à reprendre l'enseignement sous le régime vichyssois et vint professer à La Baule.

Dès son arrivée, il fait partie de la Résistance où rapidement il est nommé représentant régional du Front National.

Il fut arrêté, le 17 août 1944 et fusillé peu de temps après, c'est-à-dire le 2 septembre : il mourut en héros.

Pour célébrer son souvenir un Comité vient d'être constitué ayant pour but d'apposer une plaque, de fonder des prix et bourses au Lycée s'il y en a la possibilité.

Le Comité se compose des personnalités suivantes :

Présidence : Docteur Jagot, dont la décision est attendue; vice présidence: Mlles Métairie e Rousseau (professeurs); secrétaire-trésorier : André Frick. Membres : M. Liton, maire de Saint-Lyphard, représentant le colonel Félix dans la poche; Mlle Monphal, professeur; MM. Cabasson et Mercy, élèves de J. de N.

Pour le Comité d'honneur ont été sollicités : le général Chomel; le docteur Dubois, maire de La Baule; M. Dupoizat, sous-préfet de Saint-Nazaire; le Recteur d'Académie : le commandant Dondeuil et le commandant Louis, commandant au F. F. I.

Les souscriptions seront reçues par les membres du Comité ou pourront être versées au compte chèque postal André Frick, La Baule, C. C. P. Paris 2191-59.